PRÉFET
DE LA ZONE
DE DÉFENSE
ET DE SÉCURITÉ
SUD-EST
Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat Général pour l'Administration
du Ministère de l'Intérieur Sud-Est

MARCHÉ DE TRAVAUX

ACTE D'ENGAGEMENT

6

Marché de travaux
dans le cadre de l'opération du remplacement du Système de Sécurité Incendie de l'Hôtel de Police de MONTLUC (69)

N° interne de marché 2026-044

Mois M0 (mois de remise des offres finales) : Novembre 2026

Imputation budgétaire (EJ) :

Réf. Dossier : MI-SGAMI69-DI-2026-044

Sommaire

1. Identification du pouvoir adjudicateur....3
2. Identification du contractant....3
3. Dispositions générales....8
3.1. Objet du marché....8
3.2. Décomposition de la consultation....9
4. Durée du marché, délais d'exécution et indemnité d'attente....9
4.1. Délais d'exécution....9
4.2. Indemnité d'attente....9
5. Montant de l'offre....9
6. Sous-traitance....10
7. Avance et règlement des comptes....11
7.1. Avance....11
7.2. Règlement des comptes....11
8. Acceptation de l'offre....13

1. Identification du pouvoir adjudicateur

Acheteur

ÉTAT - MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Représenté par Monsieur le Préfet délégué pour la défense et la sécurité de la zone Sud-Est

Maître d'ouvrage

SGAMI SUD-EST
Direction de l'Immobilier

Adresse postale : 215 rue André Philip 69421 Lyon Cedex 3
Adresse site : 20 rue de l'Espérance 69003 Lyon

Conducteur d'opérations

SGAMI SUD-EST
Direction de l'Immobilier
Bureau de l'exploitation et de la maintenance

2. Identification du contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché et conformément à leurs clauses,

Le signataire

☐ **s'engage**, sur la base de son offre et pour son propre compte.

☐ **s'engage** en tant que mandataire du groupement conjoint avec mandataire solidaire.

Les candidats sont informés que l'acheteur se réserve le droit de contraindre le groupement attributaire à revêtir la forme d'un groupement conjoint avec mandataire solidaire dans le cas où il n'aurait pas candidaté sous cette forme.

LE PRESTATAIRE UNIQUE OU LE MANDATAIRE DU GROUPEMENT

PRESTATAIRE UNIQUE OU MANDATAIRE DU GROUPEMENT (COTRAITANT 1)	
Nom commercial :	
Dénomination sociale :	
Numéro SIRET :	
Adresse :	
Adresse siège social si différente :	
Téléphone :	**Fax :**
Courriel :	

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

☐ **AFFIRME (AFFIRMONS),** sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L.2141-1 à L.2141-5 du Code de la commande publique.

☐ **AFFIRME**, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que je suis titulaire (cas d'une personne physique) d'une police d'assurance garantissant l'ensemble des responsabilités que j'encours :

Compagnie :

N° police :

☐ **AFFIRME**, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que la société (cas d'une personne morale) pour laquelle j'interviens, est titulaire d'une police d'assurance garantissant l'ensemble des responsabilités qu'elle encourt :

Compagnie :

N° police : **.....**

EN CAS DE GROUPEMENT (COTRAITANCE)

MANDATAIRE (COTRAITANT 1)	
Nom commercial :	
Dénomination sociale :	
Numéro SIRET :	
Adresse :	
Adresse siège social si différente :	
Téléphone :	**Fax :**
Courriel :	

COTRAITANT 2	
Nom commercial :	
Dénomination sociale :	
Numéro SIRET :	
Adresse :	
Adresse siège social si différente :	
Téléphone :	**Fax :**
Courriel :	

COTRAITANT 3	
Nom commercial :	
Dénomination sociale :	
Numéro SIRET :	
Adresse :	
Adresse siège social si différente :	
Téléphone :	**Fax :**
Courriel :	

COTRAITANT 4	
Nom commercial :	
Dénomination sociale :	
Numéro SIRET :	
Adresse :	
Adresse siège social si différente :	
Téléphone :	**Fax :**
Courriel :	

COTRAITANT 5	
Nom commercial :	
Dénomination sociale :	
Numéro SIRET :	
Adresse :	
Adresse siège social si différente :	
Téléphone :	**Fax :**
Courriel :	

COTRAITANT 6	
Nom commercial :	
Dénomination sociale :	
Numéro SIRET :	
Adresse :	
Adresse siège social si différente :	
Téléphone :	**Fax :**
Courriel :	

ENGAGEMENT DES COTRAITANTS

☐ **AFFIRMONS,** sous peine de résiliation du marché à nos torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) nous intervenons ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L.2141-1 à L.2141-5 du Code de la commande publique.

☐ **AFFIRMONS**, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que toutes les personnes physiques ou morales pour lesquelles nous intervenons sont titulaires de polices d'assurances garantissant les responsabilités qu'elles encourent.

	MANDATAIRE (COTRAITANT 1)	**COTRAITANT 2**	**COTRAITANT 3**
Raison sociale			
Compagnie			
N° police			

	COTRAITANT 4	**COTRAITANT 5**	**COTRAITANT 6**
Raison sociale			
Compagnie			
N° police			

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières et des éléments qui sont mentionnés au présent acte d'engagement,

☐ **ENGAGE (ENGAGEONS)**, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions contenues dans les documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après qui constituent mon offre.

☐ **CONFIRME (CONFIRMONS)**, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que **les sous-traitants proposés dans le présent document** répondent aux conditions ci-dessus et qu'ils sont également titulaires de polices d'assurances garantissant les responsabilités qu'ils encourent.

SOUS-TRAITANCE

	1er SOUS-TRAITANT	2ème SOUS-TRAITANT	3ème SOUS-TRAITANT
Raison sociale			
Compagnie			
N° police			

Après avoir pris connaissance des pièces du contrat,

Après avoir produit les documents exigés par le Code de la commande publique dans le cadre de l'attribution,

Le Titulaire s'engage, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par les pièces contractuelles, à exécuter les prestations objet du présent marché de travaux dont la consistance est définie dans ce document, inséparable du reste des pièces contractuelles.

Sont considérées comme nulles et non écrites les conditions figurant sur tous les documents du Titulaire, contradictoire avec celles mentionnées au marché, en fonction de la hiérarchie des pièces précisée à l'article 2 du cahier des clauses administratives particulières (CCAP).

Les stipulations de l'offre du candidat ne sont pas opposables au pouvoir adjudicateur.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si l'attribution du marché a lieu dans un délai de 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

3. Dispositions générales

3.1. Objet du marché

Le présent acte d'engagement concerne les travaux de remplacement de Sécurité Incendie de l'Hôtel de Police de MONTLUC à Lyon (69).

Lieu d'exécution

HOTEL DE POLICE DE MONTLUC

5 Rue du Général MOUTON DUVERNET - 69003 LYON

3.2. Décomposition de la consultation

La présente consultation n'est pas allotie dans la mesure où l'allotissement serait de nature à rendre l'exécution des prestations techniquement difficile et coûteuse et qu'il ne comporte aucune tranche optionnelle.

Aucune prestation supplémentaire éventuelle et variante ne sont prévues au marché.

4. Durée du marché, délais d'exécution et indemnité d'attente

4.1. Délais d'exécution

Les prestations seront exécutées dans les délais mentionnés ci-après :

Période de préparation	Période de travaux
5 semaines	11 semaines

La notification ne vaut pas ordre de commencer les prestations, mais un ordre de service spécifique (OS de démarrage) émis par le maître d'ouvrage prescrira de les commencer.

4.2. Indemnité d'attente

Il ne sera pas fait application d'une indemnité d'attente.

5. Montant de l'offre

Les prestations du marché seront rémunérées par application d'un prix global et forfaitaire.

Montant HT (en €)	
Montant TVA à 20 % (en €)	
Montant TTC (en €)	
Montant TTC **en toutes lettres** (en €)	

Toutefois, les travaux non réalisés seront déduits du marché de base en application des prix et quantités définis à la décomposition globale et forfaitaire (devis) et incorporés ou non dans les éventuels avenants selon le cas. En aucun cas, ils ne peuvent être générateurs d'indemnités.

Versement de la rémunération du mandataire du groupement : La rémunération du mandataire du groupement pour sa mission de coordination est incluse dans le prix de ses prestations. Elle lui sera versée au fur et à mesure du versement de ses règlements.

6. Sous-traitance

☐ **Le titulaire n'envisage pas de sous-traiter l'exécution de certaines prestations.**

☐ **Le titulaire envisage de sous-traiter l'exécution de certaines prestations.**

Le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que le titulaire, mandataire ou cotraitant envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans le tableau constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra céder ou présenter en nantissement.

Le titulaire annexe au présent acte d'engagement les actes spéciaux de chacun des sous-traitants. Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée acceptée par la notification du contrat et qui prendra effet à la date de notification.

Les déclarations de sous-traitance devront être présentées conformément au modèle joint.

Cas d'une entreprise :

Nature de la prestation	Sous-traitant devant exécuter la prestation	Montant TTC de la prestation

Le montant total de la prestation que je propose de sous-traiter est de :

Montant hors TVA : ……. Euros

Montant TVA incluse : ……. Euros

Cas d'un groupement :

Société donneur d'ordre et prestation intéressée	Nature de la prestation sous-traitée	Sous-traitant devant exécuter la prestation	Montant TTC de la prestation

Le montant total de la prestation que je propose de sous-traiter est de :

Montant hors TVA : ……. Euros

Montant TVA incluse : ……. Euros

7. Avance et règlement des comptes

7.1. Avance

Une avance est accordée au titulaire ou groupement dans les conditions de la réglementation en vigueur, **sauf renonciation expresse dans le présent acte d'engagement.**

Le taux de l'avance est fixé à l'article 6 du cahier des clauses administratives particulières (CCAP).

En cas de renoncement au versement de l'avance, cocher les cases ci-dessous

PRESTATAIRE UNIQUE OU MANDATAIRE (COTRAITANT 1)	☐ Refuse de percevoir l'avance
COTRAITANT 2	☐ Refuse de percevoir l'avance
COTRAITANT 3	☐ Refuse de percevoir l'avance
COTRAITANT 4	☐ Refuse de percevoir l'avance
COTRAITANT 5	☐ Refuse de percevoir l'avance
COTRAITANT 6	☐ Refuse de percevoir l'avance

7.2. Règlement des comptes

L'acheteur se libérera des sommes dues au titre du marché par virement établi à l'ordre du titulaire. **Les RIB devront être joints au présent acte d'engagement.**

Tout changement intervenant dans les coordonnées bancaires du Titulaire doit faire l'objet d'un courrier d'information préalable pour permettre une prise en compte lors des paiements suivants. Le changement de coordonnées bancaires fera l'objet d'un avenant. Tout paiement en cours sera suspendu jusqu'à notification de l'avenant.

Les sommes dues en exécution du marché seront réglées dans un délai de 30 jours à compter de la date de la validation de la demande de paiement par l'administration. La validation de la demande de paiement fait l'objet d'un service fait.

Le délai maximum de paiement du solde est de **30 jours**, à compter de la date de validation du décompte général et définitif par le maître d'ouvrage.

L'acheteur se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Titulaire unique

En présence d'un titulaire unique, le donneur d'ordre se libérera des sommes dues au titre du marché par virement établi à :

☐ l'ordre du titulaire (joindre le RIB).

Relevé d'Identité Bancaire							
Nom de l'entreprise (bénéficiaire) : **Domiciliation du compte :**							
IBAN							
BIC							

Groupement conjoint avec mandataire solidaire et avec répartition par cotraitant

Dans le cadre d'un groupement conjoint avec mandataire solidaire et avec répartition par cotraitant, le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du présent marché par virement sur :

☐ un compte unique ouvert au nom du mandataire solidaire (joindre un RIB).

☐ un compte commun ouvert au nom du groupement conjoint (joindre un RIB).

☐ les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées dans la Décomposition du Prix Globale et Forfaitaire (DPGF) (joindre les RIB).

Relevé d'Identité Bancaire							
MANDATAIRE – COTRAITANT 1 : Nom de l'entreprise (bénéficiaire) : **Domiciliation du compte :**							
IBAN							
BIC							
COTRAITANT 2 : Nom de l'entreprise (bénéficiaire) : **Domiciliation du compte :**							
IBAN							
BIC							
COTRAITANT 3 : Nom de l'entreprise (bénéficiaire) : **Domiciliation du compte :**							
IBAN							
BIC							

<u>COTRAITANT 4</u> : Nom de l'entreprise (bénéficiaire) : **Domiciliation du compte :**							
IBAN							
BIC							
<u>COTRAITANT 5</u> : Nom de l'entreprise (bénéficiaire) : **Domiciliation du compte :**							
IBAN							
BIC							
<u>COTRAITANT 6</u> : Nom de l'entreprise (bénéficiaire) : **Domiciliation du compte :**							
IBAN							
BIC							

8. Acceptation de l'offre

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original	**Signature du candidat**
A …….. Le ……	Porter la mention manuscrite ***« Lu et approuvé »***

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Montant HT (en €)	
Montant TVA à 20 % (en €)	
Montant TTC (en €)	
Montant TTC **en toutes lettres** (en €)	

Les travaux non réalisés seront déduits du montant indiqué ci-dessus correspondant au marché de base détaillé dans la décomposition globale et forfaitaire (devis estimatif) et incorporés ou non dans les éventuels avenants selon le cas.

Les sous-traitants proposés ci-dessus sont acceptés comme ayant droit au paiement direct dans les conditions indiquées.

A Lyon, le …….

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur)

Le pouvoir adjudicateur pourra établir un certificat de cessibilité de créance en original pour être remis à l'établissement de crédit, en cas de nantissement ou cession consentie dans les conditions de l'article R. 2191-58 du Code de la Commande publique